

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi premier décembre deux mille vingt à neuf heures vingt-six, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CE-2020-11-58**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

---

#### **CE-2020-11-59**

##### **Propositions de commémoration de monsieur Jean Garon**

Il est résolu de prendre acte des propositions de commémoration de monsieur Jean Garon formulées par le comité de toponymie et de mandater le comité pour présenter aux membres de la famille les trois choix proposés.

---

#### **CE-2020-11-60**

##### **Approbation du procès-verbal des séances des 23 et 24 novembre 2020**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 23 et 24 novembre 2020.

---

#### **CE-2020-11-61**

##### **Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-039](#)

Il est résolu de renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, le tout pour la somme de 120 500,51 \$.

---

#### **CE-2020-11-62**

##### **Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-046](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-046, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2020-11-63**

##### **Autorisation de l'acquisition d'un véhicule léger et financement afférent** [Document d'aide à la décision INF-EM-2020-009](#)

Il est résolu d'autoriser l'acquisition d'un véhicule léger et de financer cette dépense au montant maximal de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

---

#### **CE-2020-11-64**

##### **Avenant à la convention d'aide financière relative au programme d'Aide aux initiatives de partenariat 2018-2020 à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications** [Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à la convention d'aide financière relative au programme d'*Aide aux initiatives de partenariat* 2018-2020 à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cet avenant, à cette convention et à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-11-65**

##### **Composition d'un comité *ad hoc* pour la sélection d'une œuvre d'art public pour le projet des locaux de danse et de musique au Centre culturel** [Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la liste des membres proposés à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-017 à titre de membres du comité *ad hoc* pour la sélection d'une œuvre d'art public pour le projet de construction des locaux de danse et de musique au Centre culturel et de désigner le membre du conseil de la Ville Janet Jones, à titre de membre représentant des usagères et usagers de la Ville à ce comité.

---

#### **CE-2020-11-66**

##### **Convention d'aide financière 2020-2021 pour l'événement *Surface* à intervenir avec la ministre du Tourisme** [Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière 2020-2021 pour l'événement *Surface* à intervenir avec la ministre du Tourisme, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente

résolution.

---

#### CE-2020-11-67

**Adoption du Règlement RV-2020-20-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales de 7 à 10 logements dans la zone H0232, rue Douville, secteur Saint-Nicolas)**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-097](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-78.

---

#### CE-2020-11-68

**Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-57 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser la classe d'usage H10 habitation multifamiliale isolée (10-13 logements) à un seul endroit dans la zone H2211, rue Fraser, secteur Lévis) et maintien de la procédure référendaire**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-123](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-57 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 4 juillet 2020*, tel qu'il es annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-123;
  - d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-57 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-38;
  - de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce Second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*;
  - de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.
- 

#### CE-2020-11-69

**Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-68 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage P403 à un seul endroit dans la zone I2690, Parc industriel Lauzon) et maintien de la procédure référendaire**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-124](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-68 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 4 juillet 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-124;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-68 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-40;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce Second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

#### **CE-2020-11-70**

**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (agrandissement d'une sablière existante dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon), document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et consultation écrite**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-130](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-130. Ce projet de règlement a pour objet de prévoir que les usages d'extraction sont compatibles sur les lots 2 849 024, 2 849 027 et 2 849 033 du cadastre du Québec;
- d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 2 octobre 2020*.

**CE-2020-11-71**

**Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels (ajout de l'usage logement additionnel dans une habitation bifamiliale isolée et précisions diverses) et maintien de la procédure référendaire**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-143](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels, décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 4 juillet 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-143;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-39;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

**CE-2020-11-72**

**Adoption du Règlement RV-2020-20-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de certains usages dans les zones M2161 et P2158, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-144](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-79.

**CE-2020-11-73**

**Adoption du Règlement RV-2020-20-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H1753, H1759 et M1755 à même une partie des zones A1652, H1640 et H1641, la suppression des zones H1640 et H1641 et l'agrandissement de la zone H1646, rue de la Prairie, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-145](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement

RV-2020-20-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans modification par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-06-80.

---

#### **CE-2020-11-74**

**Adoption du Règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-147](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-07-19.

---

#### **CE-2020-11-75**

**Aide financière au Comptoir le grenier**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-135](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 100 000 \$ au Comptoir le grenier pour le volet lié à la mise aux normes et à la réfection des systèmes électriques et de ventilation de son projet de relocalisation, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

---

#### **CE-2020-11-76**

**Avenant au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et du volet *Aide aux entreprises en régions en alerte maximale des Fonds locaux d'investissement***

[Document d'aide à la décision DEV-2020-136](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et du volet *Aide aux entreprises en régions en alerte maximale des Fonds locaux d'investissement*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-136, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cet avenant, à ce contrat et à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-11-77**

**Aide financière à Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-137](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 50 000 \$ à Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles pour son projet de relocalisation, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

---

**CE-2020-11-78****Dépôt des listes de contrats au 31 août 2020**

[Document d'aide à la décision APP-2020-150](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 août 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2020 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> au 31 août 2020 (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

---

**CE-2020-11-79****Attribution du contrat pour la construction d'un bâtiment sanitaire (rue de la Pascaline, secteur Lévis), financement afférent et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2020-183-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la construction d'un bâtiment sanitaire (rue de la Pascaline, secteur Lévis) (appel d'offres 2020-50-105), à Lévesque Construction inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 213 600 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

Il est également résolu d'autoriser le financement additionnel de la dépense relative à ce projet au montant maximal de 10 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

---

**CE-2020-11-80****Rejet des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour la caractérisation des émissions atmosphériques et le suivi du bon fonctionnement du système de mesure en continu des émissions à l'incinérateur (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2020-187](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'annuler l'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels pour la caractérisation des émissions atmosphériques et le suivi du bon fonctionnement du système de mesure en continu des émissions à l'incinérateur (secteur Lévis) (appel d'offres

2020-55-69) et de rejeter, à toutes fins que de droit, les soumissions reçues le 22 octobre 2020, et ce, pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision APP-2020-187.

---

#### **CE-2020-11-81**

##### **Refus des offres d'achat d'une partie du lot 3 021 786 du cadastre du Québec et d'une partie du lot 3 021 786 de ce cadastre**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-047](#)

Il est résolu :

- de refuser l'offre achat d'une partie du lot 3 021 786 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-047;
  - de refuser l'offre achat d'une partie du lot 3 021 786 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.
- 

#### **CE-2020-11-82**

##### **Entente pour la réfection d'une conduite d'égout sanitaire sur la route des Rivières et la construction d'une nouvelle entrée de services à intervenir avec La maison d'affinage Bergeron inc. et financement afférent**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-111](#)

Il est résolu de conclure l'entente pour la réfection d'une conduite d'égout sanitaire sur la route des Rivières et la construction d'une nouvelle entrée de services à intervenir avec La maison d'affinage Bergeron inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2020-111, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

Il est également résolu de financer la dépense relative à ces travaux au montant maximal de 204 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

---

#### **CE-2020-11-83**

##### **Financement de la dépense relative aux travaux de construction du chalet d'accueil pour le parc de la rivière Etchemin et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-021](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de construction du chalet d'accueil pour le parc de la rivière Etchemin au montant maximal de 1 233 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-02 et de décréter ces travaux.

---

#### **CE-2020-11-84**

##### **Modification du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières apportées à l'écocentre**

[Document d'aide à la décision APP-2020-188](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la collecte, le transport et le traitement



des matières apportées à l'écocentre (appel d'offres 2018-50-100), attribué par la résolution CV-2018-08-64, pour les bardeaux d'asphalte, les branches, les bûches, les résidus verts, le bois et les matériaux de construction (lot E1), au montant de 60 000,00 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-188.

---

#### **CE-2020-11-85**

##### **Avenant à l'option d'achat du lot 1 963 644 du cadastre du Québec (chemin du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-053](#)

Il est résolu de prendre en considération l'avenant à l'option d'achat du lot 1 963 644 du cadastre du Québec (chemin du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-053, et de procéder au paiement de l'indemnité d'immobilisation prévue à cet avenant.

---

#### **CE-2020-11-86**

##### **Besoins de main d'œuvre à la Direction des technologies de l'information**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-091](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-091.

---

#### **CE-2020-11-87**

##### **Rapport de reddition de comptes certifié portant sur la gestion de l'évènement lié à la pandémie de la COVID-19**

[Document d'aide à la décision INC-2020-018](#)

Le rapport de reddition de comptes certifié portant sur la gestion de l'évènement lié à la pandémie de la COVID-19, est déposé.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

#### **CE-2020-11-88**

##### **Embauche d'un chef de service relations du travail à la Direction de la gestion du capital humain**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-095](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur Stéphane McKinnon, au poste cadre, classe 6, échelon 10, de chef de service relations du travail à la Direction de la gestion du capital humain, laquelle embauche prend effet au plus tard le 21 décembre 2020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties.

---

**CE-2020-11-89**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 40.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---